

Mme Agnès Buzyn,
Ministre des Solidarités et de la Santé

Montreuil, le 19 avril 2019

Madame la Ministre,

Nous apprenons qu'une consultation vient de s'ouvrir auprès du Conseil national de l'alimentation sur le Programme national pour l'alimentation et la nutrition (PNAN) (ce dernier englobant à la fois le Programme national nutrition santé, PNNS, et le Programme national de l'alimentation, PNA). Alors que depuis plus de deux ans, nous avons sollicité à de nombreuses reprises, mais en vain, une rencontre auprès du ministère des Solidarités et de la Santé, nous apprenons que des parties prenantes ont été consultées en amont de cette consultation. Par ailleurs, le temps laissé à cette consultation, très court, du 9 au 21 avril, rend difficile une réponse étayée de notre part.

Par la présente, nous souhaitons vous exprimer notre plus grand étonnement face à l'opacité et la précipitation qui caractérisent l'élaboration de cette politique publique pourtant centrale pour nos concitoyens. Nous insistons pour que la période de la consultation soit prolongée et pour que la cohérence des politiques alimentaires et climatiques de la France constitue l'un des axes majeurs de l'élaboration de cette réforme.

Aujourd'hui plus que jamais, les politiques alimentaires de la France ne peuvent se faire sans la prise en compte de l'urgence climatique. Les mobilisations populaires et les publications scientifiques de ces derniers mois nous ont encore rappelé que nous approchons dangereusement d'un point de non-retour au-delà duquel l'emballement climatique serait hors de contrôle. Si nous voulons agir à temps, tous les ministères doivent agir de concert, et vite. Le ministère de la santé en fait partie.

Ainsi, comme toutes les politiques publiques, le PNAN doit être cohérent avec la politique climatique de la France qui précise que le PNNS devra intégrer « les enjeux de réduction

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



des émissions de gaz à effet de serre dès son renouvellement »¹. Cela devra se traduire par une « réduction des protéines d'origine animale (notamment viandes) au profit des protéines végétales (tel que les légumineuses et céréales : haricots, pois, lentilles...) pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dues à leur production. Plusieurs études montrent qu'un rééquilibrage des régimes alimentaires permettraient de réduire significativement les émissions dues à l'alimentation tout en respectant les recommandations nutritionnelles »².

Effectivement, une assiette bonne pour le climat est également une assiette bonne pour la santé³ : moins de viande, plus de bio, plus de fruits et légumes, de légumes secs et de céréales complètes, moins de gaspillage alimentaire, moins de produits transformés et d'emballage et plus de produits de saison. Une telle politique alimentaire, si elle était suffisamment ambitieuse, permettrait d'enrayer l'épidémie de maladies chroniques et d'obésité à laquelle nous faisons face, en particulier les populations les plus fragiles. C'est pourquoi les politiques alimentaires doivent rendre l'alimentation durable et saine accessible à tous et toutes, et en particulier aux plus précaires et fragiles.

Cette évolution de l'assiette des Français et des Françaises doit donc être accompagnée par un ambitieux programme national nutrition santé, doté d'outils efficaces et budgété à la hauteur des enjeux. Le Programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN) devant être mis en cohérence avec la politique climat de la France, il doit passer sous une triple tutelle des ministères des Solidarités et de la Santé, de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'Alimentation. Sa gouvernance doit être adossée à un conseil consultatif multi-acteurs composé de représentants des enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux (associations d'aide aux plus démunis, de malades, de consommateurs, de défense de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques). Ce conseil consultatif sera complètement indépendant de toute influence des lobbies concernés par la production et la vente de produits agro-alimentaires.

Comme l'a suggéré le Haut-Commissariat à la Santé Publique en 2017, et plus récemment encore le CESE en avril 2019, le PNNS « doit tenir compte des préoccupations environnementales et de développement durable »⁴ et « s'inscrire pleinement dans le cadre de la stratégie climat »⁵ : ainsi, son élaboration ne peut se faire en laissant de côté les acteurs oeuvrant à la protection de l'environnement.

¹ Le titre iii de l'article L222-1-B du code de l'environnement précise que la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) implique un "alignement sur les repères nutritionnels à l'horizon 2035".

² SNBC, 2015. www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Strategie%20nationale%20bas%20carbone.pdf

³ De plus en plus d'études le montrent, la dernière d'entre elles étant : Baudry et al, avril 2019,

<https://academic.oup.com/ajcn/article-abstract/109/4/1173/5455612?redirectedFrom=fulltext>

⁴ HCSP, 2017. Propositions pour une Politique Nationale Nutrition Santé à la hauteur des enjeux de santé publique en France PNNS 2017-2021

⁵ Le dernier avis du CESE, avril 2019 confirme (page 57) que si la France veut honorer ses engagements climatiques, la politique nutritionnelle doit être compatible avec la politique climat de la France,

www.lecese.fr/content/energie-climat-le-cese-adopte-son-avis-sur-les-projets-de-snbc-et-de-ppe

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



Devant l'épidémie de maladies chroniques, le PNNS constitue un formidable outil de prévention pour la santé et d'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Son renouvellement doit être l'occasion d'en améliorer l'efficacité et la portée. C'est également l'occasion de le rendre cohérent avec la politique climat de la France et qu'il participe à la lutte contre le dérèglement climatique.

Madame la Ministre, nous espérons que vous entendrez, par notre appel, la nécessité de faire front commun face à la double urgence, sanitaire et climatique.

En vous remerciant par avance de la prise en considération de ces demandes, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Directrice du Réseau Action Climat
Morgane Creach



Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

